

Délibération du Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université Le Havre Normandie ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Le Havre Normandie

Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 25 septembre 2025

Délibération n°2913/2025/SCOL Domaine : Scolarité et offre de formation

Le Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie le 16/10/2025 délibère sur :

Article 1er:

Le Conseil d'administration est invité à se prononcer sur la demande d'accréditation hors vague de la licence professionnelle mention "Gestion des risques industriels et technologiques" , après avoir pris connaissance de l'avis favorable émis par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 25 septembre 2025.

Article 2:

Le Conseil d'administration approuve la demande d'accréditation de la licence professionnelle mention « Gestion des risques industriels et technologiques » pour la période 2025-2028.

Le Président de l'Université Le Havre Normandie

Pedro Lages Dos Santos



Adoption à l'unanimité